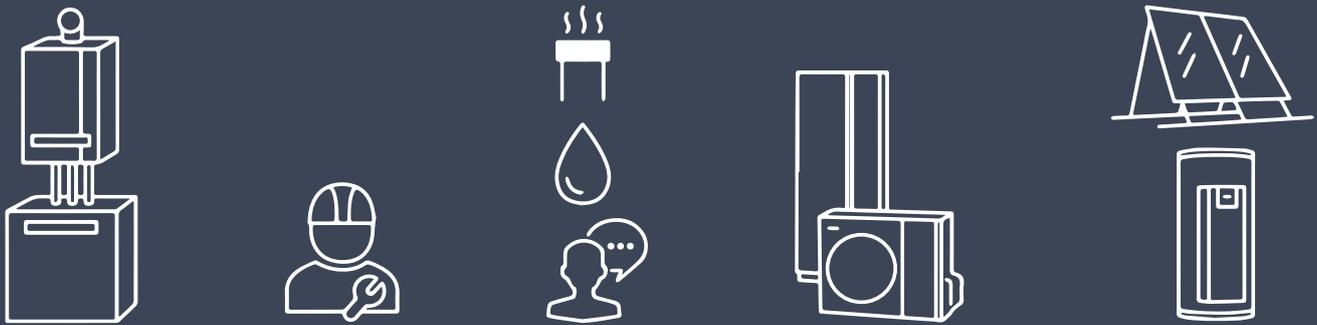


Mémoire de l'ATTB pour les élections régionales, fédérales et européennes 2019



Une politique climatique performante grâce aux techniques de chauffage innovatives

Aujourd'hui, la revendication d'une transition énergétique est plus forte que jamais. Une politique forte et cohérente s'impose au niveau régional, fédéral et européen. Une telle politique n'a de chance d'aboutir que lorsque toutes les parties concernées, acteurs sociaux et économiques, y sont impliqués. En tant que représentant des distributeurs des techniques de chauffage conventionnelles et renouvelables, l'ATTB (Association pour les Techniques Thermiques en Belgique) tient à adresser ce mémoire avec quelques suggestions aux cadres politiques futurs qui seront formés après les élections de mai 2019.

1. Traduire les ambitions climatiques en plans d'action concrets

L'ATTB demande qu'une stratégie politique soit déterminée en ce qui concerne la transition énergétique et qu'une harmonisation soit établie entre les niveaux politiques européens, fédéraux et régionaux. Cela nécessite un processus politique axé sur les résultats qui propose des objectifs concrets. Un tel cadre suscitera la confiance dont le secteur des techniques thermiques a grand besoin en vue de faire lui-même les bons choix en matière d'investissements, tant en ce qui concerne la technologie que les formations professionnelles et l'évolution du marché. Il est important de réaliser une harmonisation des mesures à tous les niveaux afin qu'elles soient complémentaires, ne se concurrencent pas ou ne se contrecarrent pas.

2. Accélérer la rénovation du patrimoine immobilier ainsi que le parc d'appareils de chauffage

Une politique intégrée de rénovation du patrimoine construit existant constitue une contribution essentielle à la gestion du problème climatique. Si nous pensons en premier lieu à l'isolation poussée de l'enveloppe des bâtiments, il convient également d'accorder une priorité au remplacement des chauffages vétustes par des installations énergétiquement efficaces. Les membres de l'ATTB proposent toutes les solutions appropriées.

3. Faciliter la transition vers du chauffage à faible émission de CO₂

Il est important de faciliter la transition vers du chauffage à faible émission de CO₂ en vue d'atteindre les objectifs européens à l'horizon 2030-2050. La différence entre les prix de l'électricité et ceux des combustibles fossiles freine l'application de certaines technologies renouvelables qui sont cependant appliquées avec succès, par exemple en Suède et en Suisse. Le glissement des taxes d'un système à l'autre devra se faire dans le respect des utilisateurs actuels et par conséquent progressivement. La transition comportera différentes mesures et solutions en fonction des différences au sein du patrimoine bâti. L'ATTB plaide par conséquent pour un mix équilibré de différentes sources d'énergie pour le chauffage sans perdre de vue les intérêts des consommateurs et de l'économie.

4. Amorcer un tax shift vert

En ce qui concerne les réformes fiscales, l'ATTB pense à un mix de mesures financières, fiscales et parafiscales. L'ATTB plaide en faveur d'un abaissement généralisé de la tva pour les matériaux et techniques utilisés exclusivement en vue de réaliser des constructions et rénovations qui appliquent une gestion efficace de l'énergie. Le secteur des techniques énergétiques soutient également la réorientation des primes à la rénovation ou acquisition d'une habitation non énergétique vers des rénovations qui visent l'efficacité énergétique et la durabilité du patrimoine existant. L'ATTB plaide en faveur de la réintroduction des avantages fiscaux pour les techniques de chauffage et insiste sur la constitution d'un cadre interfédéral pour l'introduction de stimuli financiers et fiscaux en faveur des techniques de chauffage à performance énergétique.

5. Donner l'exemple !

Dans leur politique de rénovation des bâtiments publics, les autorités régionales, communautaires et fédérales doivent jouer un rôle exemplaire. L'ATTB en appelle aux autorités pour qu'elles accélèrent la rénovation de leur patrimoine immobilier en appliquant des normes d'isolation plus sévères et en introduisant des techniques de chauffage énergétiquement efficaces.

6. Considérer la politique climatique comme un réel défi économique

Les secteurs représentés par l'ATTB sont parfaitement conscients de leur responsabilité dans le domaine d'une politique climatique efficace et peuvent prendre en charge de nombreuses tâches à condition que les autorités créent l'espace nécessaire. Les entreprises affiliées à l'ATTB investissent continuellement dans l'innovation de services et de technologies. Elles expriment l'intention de poursuivre leur recherche dans le domaine de solutions innovatives, de concert avec les autorités. À cet effet il est toutefois indispensable qu'une vision à long terme soit développée au niveau politique afin de donner aux entreprises un objectif sur lequel elles puissent orienter leur plan d'exploitation. C'est uniquement en misant sur l'innovation et la collaboration entre les autorités et le secteur privé que nous pourrions prendre l'initiative d'une approche en vue d'affronter le défi climatique. Cela nous permettra de renforcer l'économie belge en créant des opportunités pour les entreprises spécialisées dans les technologies de chauffage. Une politique climatique mûrement réfléchie pourra créer de l'emploi pour les jeunes et moins jeunes talentueux. Il incombe pour ce faire que les formations, tant au niveau de l'enseignement technique et professionnel que des formations organisées par les secteurs, les services de l'emploi et l'enseignement pour adultes, soient orientées vers ces nouveaux défis. L'ATTB exhorte les autorités à collaborer avec les secteurs représentés au sein de l'ATTB et à ancrer cette collaboration dans leur politique énergétique et climatique.

À propos de l'ATTB

ATTB – Association pour les Techniques Thermiques en Belgique – se profile en tant que plateforme d'information et de représentation de son secteur auprès des autorités et du secteur de la construction en général. L'association a vu le jour en 1973, compte une cinquantaine de membres, représente plus de 100 marques et 95% du secteur des chaudières en Belgique, 85% des brûleurs, 85% des pompes à chaleur géothermiques, 80% des pompes à chaleur air-eau et 80% des chauffe-eau solaires.